

J'ai dit en juillet dernier, quand nous parlions de cette question, que la faire traîner davantage était injuste et que beaucoup de gens ne seraient plus en vie pour recevoir les bénéfices escomptés. Il en est mort des centaines depuis, comme vous pourrez le voir en vérifiant les chiffres d'une année à l'autre. Ces personnes n'ont pas joui du bénéfice des augmentations proposées. Cela continuera tant qu'on n'aura pas décidé d'agir.

Ce retard est inexcusable. Je le répète, s'il y eut jamais une opinion valable, c'est celle qu'a exprimée le comité mixte spécial de la fonction publique du Canada où les deux Chambres du Parlement et tous les partis étaient représentés. Ce comité s'est réuni bien des mois—pendant un an, je crois—pour s'occuper de quatre ou cinq mesures législatives différentes. Il a été saisi à fond des problèmes de la fonction publique fédérale et la recommandation qu'il a faite était mûrement pesée et réfléchie.

Je le répète, je tiens à laisser aux autres députés la chance de faire des commentaires là-dessus, s'ils le désirent. J'espère que le ministre de l'Industrie a pris note de tout cela, comme président suppléant du Conseil du Trésor aujourd'hui. Je suis bien aise de constater la présence du solliciteur général également ainsi que celle du ministre du Travail. Nous sommes honorés, en ce moment surtout, d'avoir avec nous à la Chambre des ministres qui ne prennent pas part à la campagne actuelle, en vue de la direction du parti. Ils peuvent s'occuper de travaux salutaires et sérieux. Je vois que le secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor est également parmi nous. Je les exhorte tous à faire face à ce grave problème. Ne décevons pas plus longtemps ces gens. Le gouvernement ne doit pas se faire passer plus longtemps pour un employeur qui ne voit pas ce qui est dû et ce à quoi ces gens ont le droit de s'attendre.

Je le répète, le premier ministre a répondu à une de mes questions: le député ne doit jamais perdre espoir. Eh bien, monsieur le président, je ne perds pas espoir. J'espère qu'une initiative sera prise avant que le premier ministre actuel quitte ses fonctions en avril. Je la sollicite avec instance.

M. Richard: Monsieur le président, la journée est peut-être un peu avancée, mais j'aimerais dire quelques mots sur le sujet qu'a soulevé le député de Winnipeg-Nord-Centre. Les députés le savent depuis 20 ans, j'ai

[M. Knowles.]

plaidé avec d'autres la cause des fonctionnaires retraités. Le problème n'est donc pas nouveau et il aurait dû être réglé il y a longtemps.

Il y a environ deux ans, j'ai accepté la présidence du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, qui a fait enquête sur la situation de la fonction publique et a surtout examiné la mesure législative présentée ici à la Chambre. Nous avions un comité excellent et très compétent. Tous les membres étaient d'accord. Après que nous en eûmes terminé avec ces bills, on nous demanda de nous occuper des fonctionnaires retraités. J'ai accepté de demeurer président du comité, non pas dans l'espoir, mais avec la conviction, de m'acquitter d'une tâche. J'étais fermement convaincu que nous mettrions au point un programme qui serait accepté en temps utile par la Chambre.

Les députés se rappelleront que nous avons fait diligence au comité et que, le dernier jour avant la clôture de la session, le 8 mai 1967, j'ai présenté un rapport unanime du comité. Je reconnais qu'il faut faire quelque chose et j'espère que ce sera avant la fin de la session. Aucune raison d'ordre financier n'empêche de s'occuper de cette question qui n'a guère d'importance dans le budget national. Les chiffres présentés au comité n'ont pas été contestés ni refusés; ils provenaient des fonctionnaires du Conseil du Trésor. Les gens touchés par ce retard sont victimes d'une injustice. J'exprime le sentiment de nombreux députés en disant que je ne vois pas comment nous pouvons tarder davantage à agir.

Les organisations présentent des instances toujours plus nombreuses. Mais que peut faire actuellement un simple député sinon leur déclarer qu'on est toujours en train d'examiner le rapport lequel est précis et assez conforme aux coûts possibles? L'application du rapport ne ferait que donner suite à la décision du comité, comme l'a demandé le gouvernement.

Beaucoup de membres du cabinet approuvent sûrement les conclusions de notre comité. Les opposants, ou ceux qui ont fait obstacle à l'adoption de cette loi, devraient expliquer à la Chambre pourquoi, d'après eux, on ne devrait pas l'appliquer.

M. McCleave: Monsieur le président, j'aimerais faire ressortir un argument et porter à l'attention du ministre de l'Industrie les résultats d'une enquête récente menée dans les provinces atlantiques. Je serai très bref. Je veux parler d'une étude faite par le Conseil